



VILLE DE CHAMALIERES COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DR/BS

L'an deux mille cinq, le Jeudi 22 septembre,

Les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune de CHAMALIERES se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du Vendredi 16 septembre 2005 et sous la Présidence de Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire.

Etaient présents : M. Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire, M. Alain BRESSON, M. Bertrand MARTIN, Mme Michelle CLEMENT, M. Roland LABERINE, Mme Marie-Anne BASSET, Mme Agnès TOURNAIRE, M. Yves DOUSSET, M. Yves COGNAT, Adjoints, Mme Michèle BARD, M. Jean-Claude DUCOUT, M. Robert TABOUROT, M. Pierre EYRAUD, Mme Yvette POMEL, Mme Michelle COURTADON, Mme Geneviève GOB, Mme Françoise GATTO, M. René PARQUET, Mme Michelle WANTZ, M. Gérard AMBLARD, Mme Françoise TARRIN-PUICHAUD, M. Stéphane THUEL, Melle Marie HERGAT, M. Laurent LEDIEU, Melle Sophie BOBIER, Mme Fanny DUHOT, Mme Monique COURTADON, M. Jacques AUBRY.

Absents excusés : Melle Christiane CREON (pouvoir à Mme GATTO), Mme Michelle MORELLON (pouvoir à Mme CLEMENT), Melle Cécile AMEIL (pouvoir à M. BRESSON), Mme Geneviève VINCENT, M. Claude AUJAMES.

Melle Marie HERGAT ayant été désignée Secrétaire de Séance.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 30 juin 2005.

ACCORD A L'UNANIMITE

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

M. le Député-Maire rappelle les dispositions de l'article L 270 du Code Electoral qui régit le remplacement des Conseillers Municipaux.

En la circonstance et suite à la démission de M. Dominique TURPIN, il est procédé à l'installation de M. Jacques AUBRY qui prend place au dernier rang sur le tableau du Conseil Municipal.

NOTE GENERALE D'INFORMATIONS

Il est donné acte à M. le Député-Maire de la présentation de la Note Générale d'Informations.

BILAN ANNUEL

Rapport N° 1 : Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement – exercice 2004 (Rapporteur : Françoise GATTO)

Il est donné acte à M. le Député- Maire de la présentation de ce rapport annuel qui comporte les éléments techniques du fonctionnement des Services de l'Eau et de l'Assainissement ainsi que les comptes d'exploitation de l'exercice 2004.

ACCORD A L'UNANIMITE

ACQUISITIONS- CESSIONS

Rapport N° 2 : Cession de terrain dans le secteur des Rapeaux – parcelle AM 227 (Rapporteur : Bertrand MARTIN)

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour céder une parcelle de terrain, d'une superficie de 310 m², à M. Marc BOISSIE pour un montant de 21 000 euros.

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour accomplir les formalités qui en découlent et inscrire les sommes correspondantes au Budget Communal.

ACCORD A L'UNANIMITE

URBANISME

Rapport N° 3 : Aménagement de la Tiretaine – Z.A.C. de la Papeterie (Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Approbation pour donner un avis favorable à la réalisation de ce projet qui permet d'une part de lutter contre les risques d'inondation et d'autre part de rendre constructible les anciens Entrepôts Frigorifiques d'Auvergne conformément à la réglementation en vigueur et au Plan de Prévention du Risque Naturel Inondation.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 4 : Projet de boulevard Sud-Ouest (Louis GISCARD d'ESTAING)

Approbation pour porter à la connaissance du Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme, dans le cadre de la finalisation du dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique qui pourrait avoir lieu fin 2005 début 2006, la position de la Commune de Chamalières axée sur les trois principes suivants :

- Rappeler tout d'abord, comme il en avait été donné la possibilité lors des élections cantonales de juin 2005, la ferme opposition du Conseil Municipal à ce projet, en raison de sa nature de boulevard à deux fois deux voies, mais également des contraintes financières qu'il est susceptible d'engendrer pour la Ville de Chamalières qui serait dans l'obligation d'en supporter les conséquences techniques, environnementales, sociales et foncières dans des proportions incompatibles avec la vie et les finances de la Cité.
- Insister ensuite sur le fait que les enjeux de ce projet s'analysent principalement à l'échelle de l'agglomération et que, par conséquent, celui-ci n'a pas vocation à être porté par le Département qui n'en présente pas la capacité financière.
- Affirmer enfin la nécessité d'étendre les études en cours au flux de circulation qui résulteront du contournement Sud de l'Agglomération, dont le chiffrage et les répercussions techniques restent à réaliser parallèlement à la prise en compte du trafic automobile à l'intérieur de l'Agglomération.

ACCORD A L'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

Rapport N° 5 : Fonction publique territoriale – aménagement de postes
(Rapporteur : Yves DOUSSET)

Approbation pour procéder, compte tenu des nécessités de service, à des aménagements de postes au sein des services administratifs, scolaire et petite enfance.

ACCORD A L'UNANIMITE

CONTRATS ET CONVENTIONS

Rapport N° 6 : Convention Ville/Association Régionale de Restauration Immobilière (ARIM) – avenant n°15 (Rapporteur : Bertrand MARTIN)

Approbation pour renouveler la convention avec le PACT ARIM du Puy-de-Dôme (avenant N° 15) sur la base des missions d'information, de conseil et d'assistance confiées à cet organisme,

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer cet avenant pour la période du 17 mai 2005 au 16 mai 2006 et inscrire les sommes correspondantes au Budget Communal.

**30 VOIX POUR (M. COGNAT,
Membre du Conseil
d'Administration du PACT-
ARIM du Puy-de-Dôme, quitte
l'Assemblée le temps de la
discussion et du vote)**

Rapport N° 7 : Convention cadre « Chèque Collège » (Rapporteur : Michelle CLEMENT)

Approbation pour reconduire, pour l'année scolaire 2005/2006 ce dispositif qui consiste en un chéquier de réductions sportives et culturelles destinées aux élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} du Département.

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer la convention à intervenir avec le Conseil Général et la S.A. Chèque lire.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 8 : Chèques déjeuner – avenant au contrat de service avec la société Sodexho (Rapporteur : Marie Anne BASSET)

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer l'avenant au contrat de service avec la Société Sodexho, pour la période du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2007, en raison de l'augmentation du nombre de chèques déjeuners distribués trimestriellement aux agents de la Ville.

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour inscrire les sommes correspondantes au Budget Communal.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 9 : Baby Centre de Loisirs Municipal – convention « Accès Cible » (Rapporteur : Michelle CLEMENT)

Approbation pour porter le tarif journalier du Baby Centre de Loisirs Municipal appliqué à la tranche de revenus la plus basse à 7 euros repas inclus afin de respecter les conditions d'entrée dans le dispositif « Accès Cible » et permettre à cette structure de bénéficier de la subvention accordée par la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

Autorisation donnée à M. le Député-Maire pour signer la convention correspondante qui prendrait effet pour une durée de trois ans.

ACCORD A L'UNANIMITE

INTERCOMMUNALITÉ

Rapport N° 10 : Clermont Communauté – rapport d'activités année 2004 (Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Il est donné acte à M. le Député-Maire de ce rapport.

Approbation pour solliciter à nouveau le Président de Clermont-Communauté afin qu'il vienne débattre devant le Conseil Municipal des rapports d'activités 2002, 2003 et 2004.

**29 VOIX POUR,
2 VOIX CONTRE (M. LEDIEU,
Melle BOBIER)**

Rapport N° 11 : Clermont Communauté – modification des statuts (Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Approbation pour procéder à une régularisation de l'article 12-1 des statuts de Clermont-Communauté visant à ajouter la compétence « mise en œuvre des pays » qui est transférée au Syndicat d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération Clermontoise (SEPAC).

**22 VOIX POUR, 9
ABSTENTIONS (M. MARTIN,
M. DOUSSET, Mme
TOURNAIRE, M. COGNAT,
Mme POMEL, Mme GATTO,
Mme GOB, Mme DUHOT, Mme
Monique COURTADON)**

Rapport N° 12 : Clermont Communauté – convention de mise à disposition de services (Rapporteur : Alain BRESSON)

Autorisation donnée à M. le Député- Maire pour signer avec Clermont-Communauté cette convention et à inscrire les sommes correspondantes au Budget Communal.

ACCORD A L'UNANIMITE

SUBVENTIONS MUNICIPALES

Rapport N° 13 : Subventions municipales aux associations (Rapporteur : Marie Anne BASSET)

Approbation des propositions d'attribution de subventions arrêtées par les Commissions Municipales en faveur des différentes associations dont les demandes ont été reçues à ce jour.

- Commission « Education - Jeunesse –Petite Enfance – Sports » :
313 038 euros
- Commission « Action Sociale – Emploi – Solidarité – Associations » :
11 990 euros
- Commission « Culture – Communication – Relations Internationales – Actions Humanitaires » : **1 760 euros**
- Commission « Développement Economique – Commerce – Thermalisme – Tourisme » : **123 000 euros.**

AFFAIRES FINANCIÈRES

Rapport N° 14 : Transport curistes station thermale Royat-Chamalières – élaboration d'une nouvelle convention (Rapporteur : Yvette POMEL)

Approbation du principe de cette convention annuelle qui règle les modalités de participation financière au transport des curistes entre la Commune de Royat et la Commune de Chamalières pour la saison thermale 2005.

Autorisation donnée à M. le député-Maire pour signer ladite convention et imputer une dépense de 27 914,50 € T.T.C. au Budget Supplémentaire 2005.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 15 : Révision du loyer des locaux occupés par la Gendarmerie Nationale (Rapporteur : Alain BRESSON)

Approbation pour procéder à l'actualisation du loyer annuel qui serait porté, à compter du 1^{er} septembre 2005, à 26 100 euros.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 16 : Cession de véhicule (Rapporteur : Alain BRESSON)

Approbation pour procéder à la cession d'un véhicule électrique de marque Renault Clio au profit de la société Espace Automobile d'Auvergne pour un montant de 1 500 euros.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 17 : Budgets supplémentaires 2005

Commune (Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Section de fonctionnement : 1 519 024,28 €

Section investissement : 4 605 854,51 €

**29 VOIX POUR,
2 ABSTENTIONS (M. LEDIEU,
Melle BOBIER)**

Service eau (Rapporteur : Bertrand MARTIN)

Section de fonctionnement : 45 571,49 €

Section investissement : 128 180,08 €

**29 VOIX POUR,
2 ABSTENTIONS (M. LEDIEU,
Melle BOBIER)**

Service assainissement (Rapporteur : Bertrand MARTIN)

Section fonctionnement : 45 018,19 €

Section investissement : 88 452,04 €

**29 VOIX POUR,
2 ABSTENTIONS (M. LEDIEU,
Melle BOBIER)**

Service stationnement payant (Rapporteur : Alain BRESSON)

Section fonctionnement : 0 €

**29 VOIX POUR,
2 VOIX CONTRE (M. LEDIEU,
Melle BOBIER)**

QUESTIONS DIVERSES

Rapport N° 18 : Création d'un Syndicat Intercommunal de Soins à Domicile
(Rapporteur : (Louis GISCARD d'ESTAING))

Approbation des statuts portant création d'un Syndicat Intercommunal de Soins à Domicile entre les Communes de Chamalières et de Royat.

Approbation des désignations de Mme BASSET, Melle CREON et M. LEDIEU, pour siéger au sein du Comité de ce Syndicat.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 19 : Adhésion de la Commune de Chaudes Aigues au Syndicat Intercommunal Thermal du Puy-de-Dôme (Yvette POMEL)

Approbation de l'adhésion de la Commune de Chaudes Aigues au sein du Syndicat Intercommunal du Puy-de-Dôme en qualité de membre à voix délibérative.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 20 : Retrait de Communes du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (Rapporteur : Roland LABERINE)

Approbation du retrait du Comité du S.I.E.G. de Communes ayant confirmé leur adhésion à différents Syndicats Locaux d'Electrification, eux-mêmes membre du S.I.E.G., étant précisé que le périmètre du S.I.E.G. n'est en rien modifié et que les modalités de son intervention sur les Communes concernées s'appliquent dans les mêmes conditions.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 21 : Adhésion de nouvelles communes et d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal à l'Etablissement Public foncier/Syndicat Mixte d'Action Foncière (Rapporteur : Alain BRESSON)

Approbation des demandes d'adhésion :

- des Communes de Chambon sur Dolore, Saint Germain l'Herm, Saint Just

- et du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable des Communes d'Arlanc, Baffie, Beurrières, Chaumont le Bourg, Marsac en Livradois, Saint Just de Baffie.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 22 : Composition de la Commission des Finances (Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Approbation de la composition de la Commission des Finances qui comprend :

- Le Maire
- Les Adjoints et les Conseillers Communautaires : M. BRESSON, M. MARTIN, Mme CLEMENT, M. LABERINE, Mme BASSET, Mme TOURNAIRE, M. DOUSSET, M. COGNAT, Mme POMEL, Mme GATTO, Mme VINCENT
- ainsi que trois autres Membres du Groupe d'Opposition : M. AUJAMES, M. LEDIEU, Melle BOBIER.

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 23 : Commissions Municipales – désignation d'un nouveau Membre (Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Approbation de la désignation de M. Jacques AUBRY au sein des Commissions Municipales suivantes :

- Urbanisme- Environnement – Cadre de Vie – circulation – Sécurité
- Patrimoine – Equipements – Travaux – Marchés publics

ACCORD A L'UNANIMITE

Rapport N° 24 : Décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal (Rapporteur : Louis GISCARD d'ESTAING)

Conformément à la délibération du 2 juin 2005, et en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Député-Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal les décisions prises depuis la séance du 30 juin 2005 :

- 2005/16 : redevance de gestion de distributeurs automatiques de boissons – société Sélecta/Commune de Chamalières
- 2005/17 : convention de bail 5 rue Amélie Murat.

ACCORD A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20 H 50.

Fait à Chamalières,
Le

Pour le Député-Maire
L'Adjoint Délégué

Alain BRESSON